

**SIVOM SOLIGNAC LE VIGEN
Mairie de SOLIGNAC
87110 SOLIGNAC**

**COMITE SYNDICAL DU 13 DECEMBRE
2022**

PROCES-VERBAL

Le Comité Syndical s'est réuni le mardi 13 décembre 2022, à 18h30, à la salle du Moulin de Quatre de Solignac, sous la présidence de Monsieur Alexandre Portheault, Président.

Présents : Mmes COMES, BOURGER

MM. PORTHEAULT, CHAZELAS, GOURINCHAS, AUXEMERY, AUFORT, POISON

Nombre des membres du Comité Syndical			
En exercice	Présents	Absents représentés	Absents
12	8	2	2

Procurations et excusés :

- M. Jean-Luc BONNET donne pouvoir à M. Serge AUXEMERY
- Mme Marylène RAMBERT est absente excusée
- Mme FERNANDES a donné procuration à M. PORTHEAULT
- MM. COLDEBOEUF, RECORD et BONNET sont absents excusés
-

Désignation du secrétaire de séance :

M. AUXEMERY a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

1. Validation du procès-verbal du 5 décembre 2022,
2. Assurance des risques statutaires,
3. Assurance multirisques Sivom
4. Questions diverses

Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Président, ouvre la séance du Comité Syndical à 18h30. Il constate que le quorum est atteint et que la séance peut donc se tenir.

- 1) Validation du procès-verbal du 5 décembre 2022,
Le PV du 5 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

- 2) Assurance des risques statutaires **2022DELSIV016**

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que suite à la convention signée le 02 mai 2022 avec la SARL MG AUDIT ASSUR, une consultation à destination des groupes d'assurances des risques statutaires du personnel a été mise en ligne.

L'assurance GROUPAMA a été retenu.

Messieurs AUFORT et POISON soulignent que les tarifs ont très fortement augmentés. Monsieur AUFORT pose la question de souscrire ou non l'assurance tous risques instruments. Messieurs AUXEMERY et CHAZELAS ont souligné que c'était intéressant de la prendre.

Monsieur le Président demande l'autorisation au Comité Syndical de signer la convention et tous les documents nécessaires au dossier avec l'assurance GROUPAMA.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

Par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention.
Adopte la proposition.

3) Assurance multirisques Sivom **2022DELSIV017**

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que suite à la convention signée le 02 mai 2022 avec la SARL MG AUDIT ASSUR, une consultation à destination des groupes d'assurances a été mise en ligne pour le lot : multirisque IARD (DAB, RC, PJ, PF).

L'assurance SMACL a été retenu.

Monsieur le Président demande l'autorisation au Comité Syndical de signer la convention et tous les documents nécessaires au dossier avec l'assurance SMACL.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

Par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention.
Adopte la proposition.

4) Questions diverses :

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, Monsieur le Président lève la séance à 19h00.

Le Président,

Alexandre PORTHEAULT



Le secrétaire de séance,

Serge AUXEMERY

Procès-verbal adopté à l'unanimité des votants lors de la séance du